



---

**L'ASSEMBLÉE NATIONALE,  
AVEC LES VOIX DES DÉPUTÉS  
SOCIALISTES ET EELV,  
A ADOPTÉ LE 14 OCTOBRE 2014  
LE PROJET DE LOI DE  
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE  
EXAMINÉ EN PROCÉDURE  
ACCÉLÉRÉE DE FAÇON TOTALEMENT  
ANTI-DÉMOCRATIQUE,  
CE TEXTE PRÉVOIT LA PRIVATISATION  
DE L'EXPLOITATION DES BARRAGES  
HYDROÉLECTRIQUES.  
MÊME SI LE GOUVERNEMENT  
CACHE CELA DERRIÈRE  
LA CRÉATION DE SOCIÉTÉS  
D'ÉCONOMIE MIXTE,  
CE DÉMANTÈLEMENT  
DU SECTEUR PUBLIC DE L'ÉNERGIE,  
ANTICIPE LES VOLONTÉS  
DE LIBÉRALISATION GÉNÉRALISÉE  
PRÉVUE PAR LES TRAITÉS EUROPÉENS  
APPROUVÉS PAR CE GOUVERNEMENT  
ET LES PRÉCÉDENTS.**

---

**Le Front de gauche n'a pas attendu ce texte pour appeler à combattre la libéralisation du secteur de l'énergie, et dénoncer la privatisation des barrages hydroélectriques.**

*Car en effet, quelles seraient les conséquences d'une ouverture à la concurrence ?*

- **UN DANGER POUR LA SÛRETÉ DES INSTALLATIONS ET LA GARANTIE D'APPROVISIONNEMENT.** L'hydroélectricité, de par la rapidité de sa mise en œuvre, est un élément essentiel de la sûreté du réseau. Elle joue aussi un rôle important dans le refroidissement des centrales nucléaires. Les investisseurs privés feront des choix de personnel les moins coûteux possibles.
- **UNE AUGMENTATION DES PRIX EN PARTICULIER DU TARIF RÉGLÉMENTÉ** du fait de la perte de concessions par l'opérateur historique EDF nationalisé et de l'ajout de la redevance due par le nouvel opérateur privé.
- **UNE MISE EN DANGER DE NOS USINES ÉLECTRO INTENSIVES :** les exploitants privés ayant intérêt à vendre au prix du marché.
- **PLUS DE DIFFICULTÉS POUR LES COLLECTIVITÉS, STRUCTURES TOURISTIQUES ET AUTRES USAGERS DE L'EAU DANS LEURS RELATIONS AVEC LES NOUVEAUX EXPLOITANTS.**
- **DES DESTRUCTIONS D'EMPLOIS ET UN RECOURS ACCRU À LA SOUS-TRAITANCE.**

**La France sera-t-elle le seul pays à privatiser ses installations ?**

D'autres scénarii sont pourtant possibles. La Commission Européenne et les Libéraux au gouvernement ne doivent pas avoir gain de cause. **Ne laissons pas se renouveler dans la production d'énergie le même scandale que l'on connaît dans les concessions d'autoroutes.**

Comme l'indique le rapport parlementaire sur ce sujet :

*« Pourtant, la mise en concurrence propose ni plus ni moins que de réduire à néant le fruit d'un siècle de politiques industrielles et énergétiques cohérentes. Le sujet a été passé sous silence, au prétexte d'une prétendue fatalité juridique européenne, et au détriment de l'intérêt général ».*

**Cette loi doit être examinée par le Sénat début février 2015 avant son retour à l'Assemblée Nationale.**

**IL EST ENCORE TEMPS D'EMPÊCHER CE MAUVAIS COUP.**

**Souvenir, souvenir...** Parmi les 100 propositions de Ségolène Royal à l'élection présidentielle 2007 : **« Créer un pôle public de l'énergie entre EDF et GDF »** ; problème de mémoire Madame La Ministre ?

**Programme du Front de Gauche à l'élection présidentielle 2012 :**

**« Nous réaffirmons l'exigence de la maîtrise publique, sociale et démocratique du secteur de l'énergie, seule garante de la transparence, de l'indépendance, de l'expertise et de la qualité des installations et des exploitations. Nous créerons un pôle 100% public de l'énergie comprenant EDF, GDF, AREVA et TOTAL renationalisés ».**





**NOUS DISONS NON  
à la PRIVATISATION  
de L'EXPLOITATION des  
BARRAGES HYDROELECTRIQUES**

**La vallée du Beaufortain est concernée  
par le renouvellement de la concession du  
Barrage de la Girotte en 2015.**

**Amis Vacanciers, bon séjour dans le Beaufortain !**

**Signez la pétition :**

**Lien pour la pétition :**

**<http://www.petitionpublique.fr/PeticaoVer.aspx?pi=P2014N46821>**